



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.7/2006/20  
30 novembre 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Soixante-deuxième session  
Genève, 7-9 novembre 2006

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SOIXANTE-DEUXIÈME SESSION**

**Résumé**

Les principales décisions prises par le Groupe de travail sont les suivantes:

**Fruits et légumes frais**

Adoption/maintien des normes pour les pommes de terre de primeur et pommes de terre de conservation (FFV-52), les melons (FFV-23), les truffes (FFV-53), et les myrtilles et bleuets (FFV-07).

Prorogation d'un an de la période d'essai pour les recommandations relatives aux raisins de table (FFV-19), aux cerises (FFV-13), aux pêches et nectarines (FFV-26) et aux cèpes (FFV-54).

**Produits secs et séchés**

Adoption de la nouvelle Norme-cadre à appliquer aux normes CEE-ONU pour les produits secs et séchés, qui doit être mise à l'essai avec les nouvelles normes et recommandations appliquées pendant une période d'essai.

Prorogation d'un an de la période d'essai pour les recommandations relatives aux noisettes en coque (DDP-3), aux amandes en coque et aux amandes de pistaches (DDP-10).

Suspension des travaux relatifs à la norme pour les piments séchés.

### **Résumé (suite)**

#### **Plants de pommes de terre**

Adoption de la norme pour les plants de pommes de terre et de la Liste de leurs maladies.

#### **Viande**

Adoption des normes pour la viande de dinde, la viande ovine, la viande de poulet, la viande porcine et la viande de lama/alpaga.

#### **Alignement du certificat de conformité sur la formule-cadre des Nations Unies**

Approbation du certificat de conformité révisé.

#### **Examen des travaux du Groupe de travail**

Décision d'établir un questionnaire pour suivre l'utilisation faite dans la pratique des normes CEE-ONU.

#### **Questions diverses**

Demande d'établir une proposition sur les moyens de réactiver les travaux relatifs à la norme pour les œufs, adressée à la Section spécialisée de la viande.

### **INTRODUCTION**

1. La réunion a été présidée par M<sup>me</sup> Viera Baricicova (Slovaquie) et ouverte par M<sup>me</sup> Virginia Cram-Martos, Directrice de la Division du commerce et du bois de la CEE. Celle-ci a informé les délégations des résultats de la réforme de la CEE. Elle a ensuite rendu compte des progrès accomplis dans l'application de la décision prise dans le cadre du plan de réforme de la CEE de renforcer les travaux de la CEE relatifs aux normes de qualité des produits agricoles et d'engager des échanges de vues sur la concentration, au sein de la CEE, des activités de l'OCDE et de la CEE dans ce domaine. Elle a également exposé les activités de la CEE en matière de renforcement des capacités et présenté les résultats de l'examen des travaux du Groupe de travail. Les délégations ont débattu de ces questions au titre des points correspondants de l'ordre du jour.
2. Ont participé à la session les représentants des pays suivants membres de la CEE: Allemagne, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suisse et Turquie.
3. La Communauté européenne était également représentée.
4. Les pays ci-après ont participé à la session en vertu de l'article 11: Afrique du Sud, Australie et Maroc.

5. Les institutions spécialisées/programmes ci-après ont participé à la session: Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires.
6. Des représentants des organisations intergouvernementales ci-après ont participé à la session: Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes.
7. Des représentants de l'organisation non gouvernementale ci-après ont participé à la session: GS1.
8. Les délégations belge, bulgare et néerlandaise n'ont pu participer à la session et se sont fait excuser.

### **Point 1. Adoption de l'ordre du jour**

#### Documentation:

Ordre du jour provisoire annoté ECE/TRADE/C/WP.7/2006/1

9. Les délégations ont adopté l'ordre du jour provisoire après s'être entendues sur une modification de l'ordre dans lequel les différents points seraient examinés. Les documents ci-après ont été ajoutés à l'ordre du jour:

- INF.1 Draft memorandum of understanding between OECD and UNECE on the cooperation for standard development and interpretation associated with fruit and vegetables international marketing standards
- INF.2 GS1: An Overview
- INF.3 Presentation of the Chair of the Specialized Section on Standardization of Meat
- INF.4 UNECE Standards on Meat: Proposed text for Annex II. Codification System

Les documents ci-après ont été supprimés de l'ordre du jour provisoire:

Norme CEE-ONU pour les plants de pommes de terre (deuxième partie)	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/8/Add.1
Norme CEE-ONU pour la viande de dinde (deuxième et troisième parties)	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/10/Add.1 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/10/Add.2
Norme CEE-ONU pour la viande bovine (deuxième et troisième parties)	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/11/Add.1 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/11/Add.2
Norme CEE-ONU pour la viande ovine (deuxième et troisième parties)	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/12/Add.1 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/12/Add.2
Norme CEE-ONU pour la viande de poulet (deuxième et troisième parties)	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/13/Add.1 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/13/Add.2
Norme CEE-ONU pour la viande porcine (deuxième et troisième parties)	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/14/Add.1 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/14/Add.2
Brochure explicative sur les prunes	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/16/Add.1

(deuxième partie)

Préemballages

ECE/TRADE/C/WP.7/2006/18

**Point 2. Faits notables survenus depuis la dernière session**Documentation:

Concentration des travaux sur les normes de qualité des produits agricoles: projet de plan de transition	ECE/TRADE/C/2006/18/Add.1
Protocole de Genève	TRADE/WP.7/2005/9/Add.1
Renforcement du Comité du commerce de la CEE	ECE/TRADE/C/2006/3
Comité du commerce: projet de mandat	ECE/TRADE/C/2006/10

**a) Concentration des travaux relatifs aux normes de qualité des produits agricoles à la CEE**

10. Le secrétariat a informé les délégations des progrès réalisés tant par lui-même que par le Comité du commerce dans l'application de la décision d'engager des consultations sur la concentration, au sein de la CEE, des activités relatives aux normes de qualité des produits agricoles de la CEE et de l'OCDE. Le secrétariat de la CEE, en concertation avec les parties intéressées, a établi un projet de plan de transition. Ce plan a été débattu au cours des sessions des Sections spécialisées de la normalisation des fruits et légumes frais et des produits secs et séchés, puis révisé. Il a ensuite été approuvé par le Comité du commerce (ECE/TRADE/C/2006/18/Add.1) et communiqué pour examen à l'OCDE.

11. Le secrétariat de l'OCDE a informé les délégations que le projet de plan serait examiné à la réunion plénière du Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes, les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2006. Les recommandations de la réunion plénière seraient alors soumises au Comité de l'agriculture, dont elle relevait, afin qu'il donne son accord. La prochaine réunion du Comité aurait lieu en mai 2007. Les recommandations du Comité seraient ensuite soumises pour approbation au Conseil de l'OCDE. Tout au long de ce processus, le département juridique de l'OCDE étudierait lui aussi le document pour s'assurer qu'il était pleinement compatible avec le Protocole de l'OCDE. À chaque étape, toutes les décisions étaient prises sur une base consensuelle.

12. Il a été proposé de créer une équipe spéciale de coopération composée d'experts nationaux siégeant à titre personnel et de représentants des secrétariats de la CEE et de l'OCDE ainsi que de la Commission européenne.

13. Le Groupe de travail a élu les membres ci-après de l'équipe spéciale de coopération avec l'OCDE, en qualité d'experts et à titre personnel: M<sup>me</sup> Kristina Mattsson (Suède), M. Ian Hewett (Royaume-Uni), M. Dorian Lafond (États-Unis), M<sup>me</sup> Viera Baricicova (Slovaquie) et M. Denis De Froidmont (Commission européenne). Sachant que l'expert de la Commission européenne pourrait également être désigné par le Régime de l'OCDE, le Groupe de travail a invité celui-ci à désigner quatre autres personnes appelées à faire partie de l'équipe spéciale en qualité d'experts.

Les secrétariats de la CEE et de l'OCDE ont également été invités à désigner un représentant qui ferait partie de cette équipe, dont le secrétariat sera assuré par la CEE. L'équipe spéciale étudiera les moyens de renforcer la coopération entre les deux organisations et, si le projet de plan de transition (ECE/TRADE/C/2006/18/Add.1) est approuvé par l'OCDE, assumera les fonctions de l'équipe spéciale de transition, telles qu'exposées dans ledit document.

**b) Autres organisations**

Documentation: INF.1

14. Le représentant du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires a informé le Groupe de travail des travaux accomplis dans le cadre de ce programme depuis la dernière session, et notamment de l'état d'avancement des travaux sur les normes pour les tomates, les raisins de table et les pommes. Le Comité du Codex, à la réunion qu'il a tenue à Mexico en septembre 2006, était convenu de garder en suspens le projet de norme Codex pour les pommes en attendant la mise en forme définitive des dispositions relatives au calibrage, de poursuivre l'établissement du projet de norme Codex pour les raisins de table en vue de son adoption par la Commission du Codex Alimentarius, et de retourner le projet de norme Codex proposé pour les pommes afin qu'il soit remanié et réexaminé. D'autres décisions importantes ont été prises, à savoir avancer la rédaction des lignes directrices pour le contrôle de la qualité des fruits et légumes frais afin de les soumettre à la Commission en vue de leur adoption préliminaire, garder en l'état la Liste des priorités en matière de normalisation, assortie d'une demande des modifications proposées, et poursuivre la discussion sur une présentation pour les normes du Codex relatives aux fruits et légumes frais.

15. Il a été proposé que le bureau du WP.7, avec le concours du secrétariat, détermine parmi les documents d'autres organisations ceux qui pourraient présenter un intérêt pour les utilisateurs des normes CEE-ONU, par exemple les lignes directrices pour le contrôle de la qualité, et établisse des liens avec ces documents sur le site Web de la CEE.

16. La délégation de la Commission européenne a informé les participants que les normes de la Commission européenne pour les choux pommés et les melons avaient été modifiées (Règlements n<sup>os</sup> 634/2006 et 1016/2006 de la Commission). La norme pour le chou pommé avait été révisée conformément à la norme CEE-ONU et la modification apportée à la norme pour les melons consistait à introduire une prescription en matière d'étiquetage indiquant le type commercial sur la base des types commerciaux récemment adoptés dans la brochure de l'OCDE.

17. Venant s'ajouter à l'agrément déjà accordé à l'Afrique du Sud, à l'Inde, à Israël, au Maroc, à la Nouvelle-Zélande et à la Suisse, les Règlements n<sup>os</sup> 430/2006 et 431/2006 de la Commission ont porté agrément des opérations de contrôle de conformité avec les normes de commercialisation applicables aux fruits et légumes frais effectuées au Kenya et au Sénégal. Une proposition d'accorder le même agrément à la Turquie sera présentée sous peu sous sa forme définitive.

18. Un représentant de l'OCDE a fait état des travaux accomplis par son organisation depuis la précédente session. À sa dernière réunion plénière, le Régime de l'OCDE avait adopté une brochure explicative sur les raisins de table, qui serait publiée sous peu; une brochure sur les types commerciaux de melons avait été publiée en anglais et en français et pouvait être

téléchargée gratuitement à partir du site de l'OCDE pour les fruits et légumes à l'adresse suivante: [www.oecd.org/agr/fv](http://www.oecd.org/agr/fv). La réunion plénière avait décidé de diffuser gratuitement sur le site Web toutes les brochures explicatives (textes et photos). Elle avait en outre adopté de nouvelles orientations (guides), téléchargeables à partir du site Web du Régime de l'OCDE, pour la réalisation des tests objectifs visant à déterminer la qualité des fruits et légumes frais ainsi que des produits secs et séchés.

19. Une version révisée de la décision C(99)10/FINAL du Conseil de l'OCDE avait été adoptée. Le nouveau document, paru sous la cote C(2006)95, est affiché sur le site Web. Il comprend, en annexe II, les règles de procédure applicables au contrôle de conformité des produits exportés selon le Régime.

### **Point 3. Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais**

#### Documentation:

Rapport sur la cinquante-deuxième session ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2006/2

20. La Présidente de la Section spécialisée a informé le Groupe de travail des résultats de la cinquante-deuxième session de la Section. Le Groupe de travail a été invité à prendre des décisions concernant les normes et les recommandations qu'il était proposé d'adopter.

#### **a) Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE-ONU révisées ou nouvelles**

#### Documentation:

Pommes de terre de primeur et pommes  
de terre de conservation ECE/TRADE/C/WP.7/2006/2

Melons ECE/TRADE/C/WP.7/2006/3

Truffes (nouvelle norme) TRADE/WP.7/GE.1/2004/25/Add.8

21. Le Groupe de travail a adopté la norme pour les pommes de terre de primeur et pommes de terre de conservation (FFV-52).

22. Le Groupe de travail a adopté la norme pour les melons (FFV-23). Il a demandé au secrétariat d'y inclure une référence à la brochure de l'OCDE sur les types commerciaux de melons et de mentionner l'adresse du site Web à partir duquel la version électronique de cette brochure pouvait être téléchargée.

23. Le Groupe de travail a adopté la nouvelle norme pour les truffes fraîches (FFV-53).

**b) Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE-ONU**

Documentation:

Raisins de table	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/4
Myrtilles et bleuets	TRADE/WP.7/GE.1/2004/25/Add.5
Cerises	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/5
Pêches et nectarines	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/6
Cèpes	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/7

24. Le Groupe de travail a adopté, pour les raisins de table, la partie concernant les caractéristiques minimales relatives à la maturité en tant que recommandation CEE-ONU pour une période d'essai allant jusqu'à 2007; elle fera l'objet d'un examen plus approfondi lors de la prochaine session de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais. Compte tenu des contributions du Régime de l'OCDE et du Codex Alimentarius, d'autres parties de la norme pourraient également être revues. Le Groupe de travail a prié le secrétariat de rayer la référence au *Fendant* (nom d'un vin produit en Suisse à partir du cépage *Chasselas*) de la liste des variétés avant d'afficher la norme sur le site Web.

25. Le Groupe de travail a maintenu le texte pour les myrtilles et bleuets (FFV-07) en tant que norme CEE-ONU. La Section spécialisée a examiné le texte de la norme et n'y a introduit aucune modification.

26. Le Groupe de travail a adopté, s'agissant de la norme pour les cerises, la recommandation de supprimer le paragraphe «les cerises doivent avoir été cueillies avec soin» et de conserver cette norme à l'essai jusqu'en 2007.

27. Le Groupe de travail a décidé de renvoyer le texte concernant les pêches et les nectarines (FFV-26) à la Section spécialisée pour un examen plus approfondi et a prié le secrétariat de retirer ce document du site Web. Il était difficile de savoir quel texte adopter parce que le document soumis contenait à la fois les éléments de travail et les recommandations, et aussi parce que les délégations interprétaient différemment le contenu de la cinquante-deuxième session de la Section spécialisée. Le Groupe de travail a prorogé jusqu'en 2007 la période d'essai de la recommandation actuellement en application (TRADE/WP.7/GE.1/2004/25/Add.4).

28. Le Groupe de travail a adopté le texte concernant les cèpes en tant que recommandation CEE-ONU pour une période d'essai allant jusqu'en 2007.

**Point 4. Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés**

Documentation:

Rapport de la cinquante-troisième session	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10
---	-------------------------------

29. Le secrétariat a informé le Groupe de travail des résultats de la cinquante-troisième session de la Section spécialisée.

**a) Norme-cadre à appliquer aux normes CEE-ONU pour les fruits secs et séchés**

Documentation:

Norme-cadre à appliquer aux normes CEE-ONU pour les fruits secs et séchés ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10/Add.1

30. Le Groupe de travail a pris note de la version révisée de la Norme-cadre et accepté la proposition de la Section spécialisée visant à l'appliquer à titre expérimental à un certain nombre de nouvelles normes et recommandations actuellement à l'essai. La Norme-cadre pourra être révisée en fonction des résultats obtenus.

**b) Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE-ONU**

Documentation:

Norme CEE-ONU pour les noisettes en coque ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10/Add.4  
Norme CEE-ONU pour les amandes en coque ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10/Add.3  
Norme CEE-ONU pour les amandes de pistaches TRADE/WP.7/GE.2/2005/19/Add.2

31. Le Groupe de travail a adopté les textes concernant les noisettes en coque, les amandes en coque ainsi que les amandes de pistaches et les amandes de pistaches pelées, en tant que recommandations CEE-ONU à l'essai jusqu'en 2007.

32. Le Groupe de travail a accepté la proposition de la Section spécialisée visant à suspendre les travaux sur la norme CEE-ONU pour les piments séchés en raison du faible volume des échanges internationaux de ce produit.

**Point 5. Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre**

Documentation:

Rapport de la trente-sixième session ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/13  
Norme pour les plants de pommes de terre ECE/TRADE/C/WP.7/2006/8  
Liste des maladies des plants de pommes de terre ECE/TRADE/C/WP.7/2006/9

33. Le Président de la Section spécialisée a informé le Groupe de travail des résultats de la trente-sixième session de la Section spécialisée et des réunions du bureau élargi tenues en 2006. Certaines délégations ont exprimé leurs préoccupations au sujet des travaux sur le règlement des différends qu'a entrepris la Section spécialisée. Elles estimaient que ces travaux devraient avoir seulement pour but de fournir des principes directeurs applicables à titre volontaire, par la profession ou par d'autres organisations, en cas de différends relatifs aux plants de pommes de

terre (et non d'élaborer des instruments contraignants ou d'intervenir dans le règlement d'un différend concret). La Section devrait en outre faire en sorte de tenir compte des procédures qui existaient déjà dans ce secteur pour le règlement des différends ainsi que des travaux connexes d'autres organisations internationales.

**a) Texte recommandé pour adoption en tant que norme CEE-ONU révisée**

34. Le Groupe de travail a adopté le texte concernant les plants de pommes de terre et la Liste de leurs maladies en tant que norme CEE-ONU révisée pour les plants de pommes de terre.

**Point 6. Section spécialisée de la normalisation de la viande**

Documentation:

Rapport de la quinzième session	ECE/TRADE/WP.7/GE.11/2006/9
GS1: An Overview	INF.2
Presentation of the Chair of the Specialized Section on Standardization of Meat	INF.3
UNECE Standards on Meat: Proposed text for Annex II. Codification System	INF.4

35. Le Président de la Section spécialisée a présenté les travaux exécutés par la Section depuis la dernière session. Les principaux résultats obtenus au cours de l'année écoulée étaient la révision des normes pour la viande ovine et pour la viande de poulet et l'établissement des premières normes pour la viande de dinde, la viande porcine et la viande de lama/alpaga. Un projet important en 2007 sera la révision de la norme pour la viande bovine de 2004. Le Groupe de travail a été informé des résultats de la réunion des rapporteurs sur la norme pour les découpes de viande, tenue à Paris les 30 et 31 octobre 2006. Une réunion de rapporteurs sur la norme pour la viande caprine (chèvre) est prévue pour l'été 2007. Les travaux futurs pourraient porter essentiellement sur un système de codage adapté à l'utilisation croissante du commerce électronique dans ce secteur.

36. Les normes CEE-ONU pour la viande sont des descriptions des découpes et des méthodes de production, qui sont destinées à donner aux acheteurs et aux vendeurs une définition commune des produits échangés. Elles fournissent aussi un modèle pour faire référence aux systèmes nationaux et autres systèmes de qualité. Certains pays ont adopté les normes CEE-ONU pour la viande comme normes nationales ou les ont prises comme base de leur réglementation, mais ces normes sont supposées être appliquées à titre volontaire et non obligatoire.

37. La délégation russe a fourni des renseignements concernant les travaux menés en Russie sur l'élaboration de normes pour la viande et de règlements techniques associés. La Russie aimerait en savoir davantage sur les travaux analogues qui sont faits dans d'autres pays et elle a demandé au secrétariat de l'aider à obtenir ces informations. Le secrétariat a été prié aussi de vérifier la traduction des normes pour la viande avec des experts russes avant de présenter ces normes pour publication.

38. Le représentant du GS1 a donné un aperçu de la manière dont les systèmes de codage GS1 pourraient être utilisés par les sections spécialisées du Groupe de travail. Par exemple, le GS1 s'employait actuellement à intégrer la classification des carcasses et découpes de viande de la CEE dans le nouveau système de codage GS1. Des renseignements sur l'identité de l'emballleur et de l'expéditeur des fruits, légumes et produits secs et séchés pourraient aussi être incorporés dans le code GS1.

**a) Texte recommandé pour adoption en tant que nouvelle norme CEE-ONU**

Documentation:

Norme CEE-ONU pour la viande de dinde                      ECE/TRADE/C/WP.7/2006/10

39. Le Groupe de travail a adopté le texte relatif à la viande de dinde en tant que nouvelle norme CEE-ONU.

**b) Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE-ONU révisées**

Documentation:

Norme CEE-ONU pour la viande bovine                      ECE/TRADE/C/WP.7/2006/11

Norme CEE-ONU pour la viande ovine                      ECE/TRADE/C/WP.7/2006/12

Norme CEE-ONU pour la viande de poulet                      ECE/TRADE/C/WP.7/2006/13

Norme CEE-ONU pour la viande porcine                      ECE/TRADE/C/WP.7/2006/14

Norme CEE-ONU pour la viande de  
lama/alpaga                      ECE/TRADE/C/WP.7/2006/15

40. Le Groupe de travail a adopté les textes relatifs à la viande bovine, la viande ovine, la viande porcine et la viande de poulet en tant que normes CEE-ONU révisées. La norme pour la viande de lama/alpaga avait déjà été approuvée par le Groupe de travail à sa session de 2004.

**Point 7. Publications**

Documentation:

Brochure interprétative sur les prunes                      ECE/TRADE/C/WP.7/2006/16

**a) Brochure interprétative sur les prunes**

41. Le Groupe de travail a été informé que la CEE était en train de faire traduire en russe la brochure interprétative de l'OCDE sur les prunes. Les brochures en langue russe étaient utiles pour les cours de formation et le renforcement des capacités dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Les délégations ont insisté sur l'importance d'une vérification de la qualité de la traduction avec les experts nationaux.

**Point 8. Questions générales concernant les travaux du WP.7 et de ses sections spécialisées**

**a) Alignement du certificat de conformité sur la formule-cadre des Nations Unies**

Documentation:

Certificat de conformité

ECE/TRADE/C/WP.7/2006/17

42. Le Groupe de travail a approuvé le certificat de conformité soumis par la Section spécialisée des fruits et légumes frais. Ce certificat a été aligné sur la formule-cadre de l'ONU et sur d'autres recommandations de la CEE relatives à la facilitation du commerce.

**b) Préemballages**

43. Ce point a été retiré de l'ordre du jour. Les échanges de vues sur les préemballages se poursuivront dans le cadre de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais.

**c) Examen des travaux du Groupe de travail**

Documentation:

Examen des travaux du Groupe de travail

ECE/TRADE/WP.7/2006/19

44. Les délégations ont pris note des résultats de l'enquête sur les travaux du Groupe de travail et étudié les moyens de suivre de près l'application des normes au niveau national. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat d'établir, en consultation avec les participants aux réunions du WP.7, un projet de liste de questions à envoyer aux pays tous les deux ans afin de réunir des renseignements sur l'utilisation faite dans la pratique des normes de la CEE-ONU, qu'elles soient d'application obligatoire ou facultative. Cette liste de questions devrait être étudiée par chaque section spécialisée puis soumise pour approbation au Groupe de travail.

45. Désireux de faciliter les travaux sur les normes, le Groupe de travail a demandé aux présidents des sections spécialisées de préparer des tableaux PowerPoint pour rendre compte de leurs activités au Groupe de travail. Ces tableaux pourraient ensuite être publiés et régulièrement mis à jour sur le site Web de la CEE, et utilisés par des tiers pour faciliter leurs travaux.

**Point 9. Activités de renforcement des capacités**

46. Le secrétariat et les délégations ont fourni des renseignements sur les activités ci-après de renforcement des capacités qui avaient déjà eu lieu ou qui étaient projetées pendant la période 2006-2007:

- Cours de formation internationale conjoint Slovaquie/OCDE/CEE, 19-21 juin 2006, Mojmírovce, Slovaquie;

- Atelier conjoint OCDE/CEE/CE sur les normes relatives aux fruits et légumes, 3-7 juillet 2006, Tbilissi, Géorgie;
- Cours de formation pour harmoniser l'interprétation des normes, 13-15 septembre 2006, Guildford, Royaume-Uni;
- Cours de formation internationale conjoint Slovaquie/OCDE/CEE, décembre 2006, Chisinau, Moldavie;
- Vingt-sixième réunion internationale sur le contrôle de la qualité des fruits et légumes, 5-7 mars 2007, Bonn, Allemagne;
- Le secrétariat de la CEE a reçu deux demandes d'ateliers sur les normes pour les fruits, les légumes et la viande, à organiser dans le sud de l'Italie (à Ragusa et en Calabre) en 2007;
- Séminaire sur les normes pour la viande, juin 2007, Mongolie;
- Atelier sur les plants de pommes de terre à l'occasion du congrès russe sur les pommes de terre, Moscou, août 2007.

#### **Point 10. Questions diverses**

47. S'agissant de commencer à établir une brochure interprétative sur les noix en coque et les cerneaux de noix, le Groupe de travail a décidé d'offrir d'entreprendre ce travail conjointement avec le Régime de l'OCDE et a demandé au secrétariat de la CEE de transmettre cette offre à la réunion plénière du Régime, qui doit avoir lieu les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2006. Si cette offre était acceptée par l'OCDE, il faudrait commencer ce travail sans tarder en s'inspirant de ce qui a été réalisé aux États-Unis.

48. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de ne pas diffuser le Code des couleurs pour les cerneaux de noix et de le retirer de la vente en raison de la mauvaise qualité des illustrations. Cette gamme de couleur devrait être introduite dans la brochure interprétative.

49. Plusieurs pays ont déclaré souhaiter une révision de la norme pour les œufs. Le Groupe de travail a demandé à la Section spécialisée de la normalisation de la viande d'aborder la question à sa prochaine session et de soumettre ses propositions à la session de 2007 du Groupe de travail. L'une des suggestions a été de fusionner la Section spécialisée inactive sur les œufs et les ovoproduits et la Section spécialisée de la normalisation de la viande pour former une nouvelle Section spécialisée de la normalisation des produits animaux.

50. En prévision des travaux projetés concernant les brochures de l'OCDE pour les pommes, les piments et les concombres, le Groupe de travail a estimé qu'il faudrait vérifier si les textes anglais et français des normes CEE-ONU correspondantes concordaient. Dès que le Régime de l'OCDE aura pris la décision d'entreprendre ces travaux, le secrétariat de la CEE sera informé de la nécessité d'inscrire les trois normes à l'ordre du jour de la session suivante de la Section spécialisée des fruits et légumes frais.

### Point 11. Programme de travail

51. Le Groupe de travail a pris note du calendrier provisoire des réunions en 2007 des sections spécialisées et du Groupe de travail. Il a également demandé au secrétariat de la CEE de proposer, en son nom, au Régime de l'OCDE que la prochaine réunion du Groupe de travail, au cours de l'automne 2007, réunisse conjointement à Genève le WP.7 et le Régime de l'OCDE.

Réunions	Session	Lieu	Dates
Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais (GE.1)	53	Genève	21-25 mai <sup>1</sup>
Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (GE.2)	54	Genève	25-29 juin <sup>2</sup>
Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre (GE.6)	37	Genève	19-21 mars
Section spécialisée de la normalisation de la viande (GE.11)	16	Genève	30 avril-3 mai
Réunion conjointe proposée du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) et du Régime de l'OCDE	63	Genève	5-9 novembre <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Les groupes de travail auront la possibilité de se réunir le 21 mai 2007.

<sup>2</sup> Les groupes de travail auront la possibilité de se réunir le 25 juin 2007.

<sup>3</sup> Les groupes de travail auront la possibilité de se réunir le 5 novembre 2007.

### Point 12. Élection du bureau

52. Le Groupe de travail a élu M<sup>me</sup> Viera Baricicova (Slovaquie) Présidente et M<sup>me</sup> Niina Kauhajärvi (Finlande) Vice-Présidente.

### Point 13. Adoption du rapport

53. Le Groupe de travail a adopté le rapport.

L'additif ci-après est publié séparément:

ECE/TRADE/C/WP.7/2006/20/Add.1. Normes CEE-ONU pour la viande. Annexe II. Système de codification.

-----